L'ENSEIGNEMENT

DES

JESUITES AU CANADA

No 160.

COLLEGE SAINTE-MARIE DE MONTREAL

LE 3
S6
B44
***

TIRAIT DE LA REVUE CANADIENNE, OCTOBRE 1891.

A MARI USQUE AD MARE

CANADA

NATIONAL LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

JE

L'ENSEIGNEMENT

DES

JESUITES AU CANADA

COLLEGE SAINTE-MARIE DE MONTREAL

EXTRAIT DE LA REVUE CANADIENNE, OCTOBRE 1891.

LE3
S6
B44
***

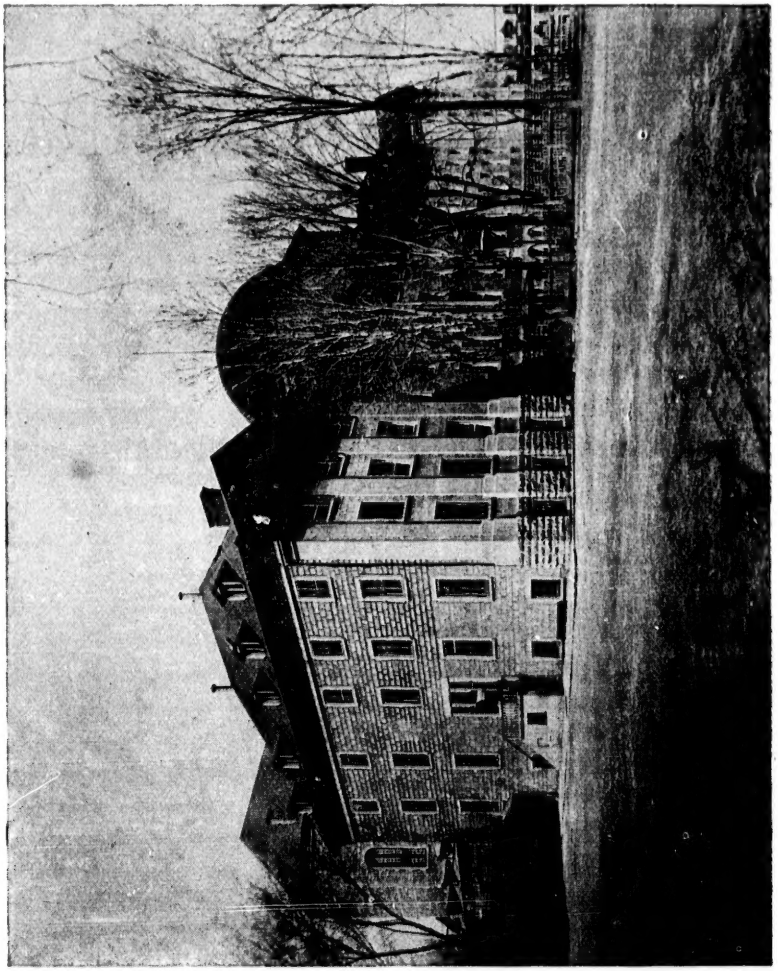

L'ENSEIGNEMENT DES JESUITES

AU CANADA

LE COLLEGE SAINTE-MARIE DE MONTREAL

En parlant de la dissolution de la Compagnie de Jésus qui eut lieu en 1762 par arrêt du Parlement de Paris, M. de Chateaubriand écrivait ce qui suit au commencement de ce siècle :

" L'Europe a fait une perte irréparable dans les Jésuites. L'éducation ne s'est jamais bien relevée de leur chute. Ils étaient singulièrement agréables à la jeunesse. Leurs manières polies ôtaient à leurs leçons le ton pédantesque qui rebute l'enfance. Comme la plupart de leurs professeurs étaient des hommes de lettres recherchés dans le monde, les jeunes gens ne se croyaient avec eux que dans une illustre académie. Ils avaient su établir entre leurs écoliers de différentes fortunes une sorte de patronage, qui tournait au profit des sciences. Ces liens formés dans l'âge où le cœur s'ouvre aux sentiments généreux, ne se brisaient plus dans la suite, et établissaient entre le prince et l'homme de lettres ces antiques et nobles amitiés qui vivaient entre les Scipion et les Lélius.

" Ils ménageaint encore ces vénérables relations de disciples et de maîtres si chères aux écoles de Platon et de Pythagore." Le même auteur ajoute : " Naturalistes, chimistes, botanistes, mathématiciens, astronomes, poètes, historiens, traducteurs, antiquaires, journalistes, il n'y a pas une branche des sciences que les Jésuites n'aient cultivée avec éclat. "

Nous avons tenu à donner cette longue citation parce qu'elle fait ressortir d'une manière très heureuse les traits caractéristiques de l'enseignement des Jésuites, ou pour mieux dire, de la manière dont ils comprenaient l'éducation de la jeunesse. Ce que Chateaubriand dit des Jésuites avant la dissolution de leur Com-

pagnie, on peut encore le dire avec plus de vérité des Jésuites de l'époque actuelle.

On reconnaît tout de suite à l'urbanité des formes, à l'élégance des manières, l'élève des Pères, comme on les désigne le plus souvent, élégance et urbanité qui, en général, ne se rencontrent dans aucune autre institution au même degré.

Les Pères savent aussi rendre l'étude agréable et attrayante, et surtout approprier à l'âge de l'écolier le travail qu'ils lui demandent, évitant ainsi ce surmenage fatal au développement ultérieur de l'intelligence, contre lequel l'Université de France s'élève aujourd'hui avec raison, tout en en tolérant trop encore l'application dans ses lycées. Les programmes des Pères Jésuites sont moins surchargés que ceux des établissements scolaires de l'Etat, et cependant tout le monde reconnaît que,pour les études latines, ils ne craignent aucune comparaison, et que, pour les sciences, ils possèdent des maisons qui,comme celle de la rue des Postes à Paris, disputent quelquefois avec avantage aux meilleurs lycées l'honneur de donner aux grandes écoles du gouvernement leurs sujets les plus distingués.

Cet aperçu général des mérites de l'enseignement des Pères Jésuites ne nous a pas paru inutile en tête d'une étude consacrée au Collège Sainte-Marie de Montréal. Nous ne pouvons mieux d'ailleurs indiquer l'excellence de leurs méthodes, qu'en jetant un coup d'œil rétrospectif sur la manière dont ils ont, dans le passé, dirigé les grandes maisons de Louis-le-Grand, de la Flèche, en France, celle de Québec, au Canada, et en montrant comment aujourd'hui, avec les mêmes errements, leurs collèges sont encore considérés comme offrant aux pères de famille les meilleures garanties d'une éducation morale et religieuse et d'une instruction solide et étendue.

I

Le fondateur de la Compagnie de Jésus, l'illustre Loyola, avait tracé lui-même, avec cette précision de détails et cette méthode qui sont le propre de sa haute intelligence, le programme des scolasticats et des collèges dont il préparait la création. Car il entrait dans ses plans de commencer la mission protectrice de sa

Compagnie, en façonnant la jeunesse à la vertu, en armant les intelligences contre l'erreur et les fausses doctrines. Il assurait ainsi d'un coup des défenseurs invincibles à la religion et préparait des soldats ardents à combattre le bon combat.

Dans son *Ratio studiorum* il indique nettement le but auquel aspire la Compagnie.

" Ce but, dit-il, est d'aider les âmes de ses membres et celles " du prochain à atteindre le dernier terme pour lequel elles ont " été créées. A cet effet, il faut joindre à l'exemple d'une vie " pure la science et la méthode ; aussi, après avoir jeté dans l'âme " de ceux que l'on admet au noviciat le fondement solide du re- " noncement à soi-même et du progrès dans la vertu, on s'occu- " pera de l'édifice des belles-lettres et de la manière de s'en servir, " afin d'arriver plus aisément à mieux connaître et à mieux hono- " rer Dieu, notre Créateur et notre Seigneur. "

Est-il un plus beau plan d'études, un programme plus élevé, reposant sur une base plus solide ? Non, assurément. Comme l'instruction ainsi comprise est grande et forte ! Au sommet Dieu, but suprême, le renoncement à soi-même, et les progrès dans la vertu qui portent avec eux leur récompense, comme moyens, les belles-lettres qui éclairent et forment l'intelligence. Voilà le système d'enseignement préconisé par Loyola. Et immédiatement il se met à l'œuvre. Il fonde des collèges : en quelques années ces établissements attirent tant d'élèves que les Universités en prennent ombrage. A Paris, s'élève le collège Louis-le-Grand ; à la Flèche, le collège Henri VI ; à Tournon, à Lyon, à Bourbon d'Aix, à Vannes, d'importantes maisons d'éducation sont fondées par de généreux donateurs qui s'adressent à la Compagnie de Jésus pour instruire la jeunesse.

Quelles sont les causes de ce rapide succès ? Il y en a plusieurs, mais une des premières est celle qu'a si bien mise en relief Chateaubriand. Les rapports entre les maîtres et les élèves n'ont rien de cette morgue, de ce pédantisme de convention qui semblent établir une barrière infranchissable entre le professeur et ses disciples, et qui était alors une tradition de l'Université. A cette époque on ne se préoccupait pas de l'éducation morale de l'enfant, on ne connaissait que la lettre du programme, et, dans

ce moule, il fallait couler toutes les intelligences, sans se demander si elles étaient toutes susceptibles de prendre la même forme. Les Jésuites eurent le mérite de donner à l'éducation morale plus de place dans l'instruction et, comme nous l'avons déjà dit, de savoir intéresser l'esprit de l'élève à ces travaux dont les débuts sont parfois si arides et si ingrats.

Ils firent à l'étude de la langue française une plus large part qu'on ne l'avait faite jusque-là ; ils habituèrent leurs élèves à parler en public, à faire de nombreux exercices de déclamation, à donner même des représentations pour lesquelles quelques-uns des Pères composèrent des pièces qui ne sont pas sans valeur. Dans sa remarquable histoire du collège de la Flèche, le P. de Rochemonteix a donné le programme de ces fêtes littéraires dont la solennité et l'organisation ne laissent pas que de causer au lecteur une surprise mêlée d'admiration. Loyola, lui-même, avait particulièrement insisté sur la nécessité et les avantages de ces exercices publics. Il en recommandait la vulgarisation, certain qu'il était de donner ainsi aux élèves une bonne élocution, une diction intelligente, et aussi cette aisance et cette distinction dont Chateaubriand avait recueilli le souvenir.

Dans leurs collèges, les Pères veillaient avec soin à maintenir, à côté d'une discipline sévère, une égalité de traitement pour tous leurs élèves, égalité devançait les idées reçues à cette époque. Ainsi à Laflèche " les fils de barons, comtes, mar-" quis et ducs sont au nombre de 500, et tous ces fils de fa-" mille vivent avec les enfants de la bourgeoisie dans le plus " charmant accord, rivaux en classe, camarades partout ailleurs.' Et parmi ces enfants de la bourgeoisie on peut citer Descartes, un des premiers élèves de la Flèche, J. Sauveur, de l'Académie des sciences, Fronteau, chancelier de l'Université de Paris, Marsault, savant bénédictin, qui vivaient sur le pied de l'égalité la plus entière avec les de Guébriant et les Schombert, avec Talleyrand-Périgord, cardinal archevêque de Paris, etc.

Les professeurs qui instruisaient cette nombreuse jeunesse portaient aussi des noms illustres dans les sciences, les belles-lettres ou les fortes études scolastiques : il suffit de citer Charlevoix, Cellot, Dutertre, Jouvency, Ducerceau, Viger, André, Noël

auquel l'illustre auteur du *Cartésianisme* écrivait : " Je sais " que votre Compagnie seule peut plus que tout le reste du " monde pour faire valoir ou mépriser ma philosophie."

Le collège de la Flèche comptait au XVIIe siècle plus de 1,700 élèves venus des quatre coins du monde, et parmi lesquels on trouvait même des Chinois, des Tartares et des Indiens.

Les établissements scolaires de la Compagnie étaient divisés en trois classes selon la nature de l'enseignement qui y était donné. Il y avait les *petits*, les *moyens* et les *grands* collèges. Dans ces derniers, dits aussi de plein exercice, on suivait le programme des hautes études dressé par Loyola lui-même et l'on enseignait, outre la grammaire et les lettres, la philosophie, la théologie, la sainte Ecriture et les langues orientales.

Comme on le voit, au point de vue religieux, scientifique et littéraire, les maisons dirigées par les Pères Jésuites ne le cédaient à aucune autre pour la solidité des études. Elles leur étaient supérieures sous le rapport de la bonne tenue et de la distinction des manières.

II

Au Canada les Pères Jésuites apportèrent avec leur zèle évangélique pour convertir les tribus sauvages de cette contrée, leurs méthodes d'enseignement et fondèrent, à peine arrivés à Québec, un collège destiné à l'éducation des colons français de la Nouvelle-France.

Remarquons les dates : Champlain, en 1608, jette les premiers fondements de la capitale du bas Canada. En 1625 les Pères Jésuites viennent aider dans leur travail apostolique les Pères Récollets. Quelle est leur première pensée ? trouver les ressources nécessaires pour assurer aux immigrants les bienfaits de l'instruction et créer un collège. En 1629, au moment où David Kerth s'emparait par surprise du fort élevé par Champlain, ils espéraient ouvrir leurs classes, grâce aux secours envoyés par la Providence qui inspirait au fils du marquis de Gamache le don princier de 6000 louis pour un établissement scolaire. Mais il fallut attendre que le traité de Saint-Germain rendit à la France la nouvelle colonie. En1635 enfin, et les Pères ont le droit (et

tous les Français avec eux) d'en être fiers, un an avant la fondation de l'université Harward à Cambridge, le collège de Québec était légalement constitué.

Ce fut pour Champlain une des dernières consolations accordées à ce vaillant enfant de la Saintonge qui consacra ses forces, son énergie, sa vie en un mot, à la création de la Nouvelle-France. Il mourut en décembre 1635 ; le collège de Québec était déjà sous la direction des célèbres P. P. Lallemant et de Quen depuis le mois de septembre précédent.

En 1658, la colonie avait grandi et avec elle grandissait aussi le nouveau collège. On a gardé le programme de la fête donnée par les élèves à M. le gouverneur général, vicomte d'Argenson, à l'occasion de son arrivée à Québec, ce qui prouve que leur nombre était alors assez grand.

L'année suivante les mêmes élèves donnaient une nouvelle fête et jouaient un *Drame sacré* devant une des illustrations du Canada, Monseigneur François de Laval-Montmorency, qui ne portait encore à ce moment que le titre d'évêque de Pétrée. Le collège avait alors l'honneur d'avoir à sa tête le P. Jérôme Lallemant, qui avait quitté le collège de la Flèche pour diriger la nouvelle institution scolaire de Québec, et il compta plus tard parmi ses professeurs des savants distingués, comme les PP. Saint-Germain, Saint-Pé, de Glapion, André et autres.

En 1668 il possédait déjà plus de cent élèves, tant internes qu'externes. Les études y étaient suivies comme dans les maisons de Jésuites de France. Deux années auparavant on y avait même soutenu des thèses publiques sur la philosophie et la physique, ce qui prouve la valeur de l'enseignement. On donnait à ces séances une grande solennité ; le gouverneur général, l'intendant, les personnes notables y étaient invités et y prenaient part. " M. l'intendant, entre autres, y argumenta très bien, " dit un compte-rendu de cette époque.

Nous trouvons dans un document précieux qui porte la date de 1688, et émane de la main de Mgr de Saint-Vallier, successeur de Mgr de Laval, l'appréciation suivante des services rendus par le collège de Québec. " Les classes ne sont pas aussi fortes en écoliers qu'elles le seront un jour ; mais les Régents

" sont gens choisis, pleins de capacité et de zèle, qui remplissent " leurs devoirs par esprit de grâce, et qui, par la fidélité qu'ils " apportent à cet employ passager, tâchent de se rendre dignes " d'être appliqués à quelque mission de sauvages. "

" J'ai ,parlé, ajoute Sa Grandeur, à ceux qui sont à Québec " et j'ai reçu des lettres de ceux qui sont en mission, tous m'ont " paru d'une vertu et d'une soumission, dont je suis encore " plus édifié, que je ne suis satisfait de leurs talents, et je ne puis " sans injustice supprimer le témoignage que je rends ici en leur " faveur. "

En 1720 le P. Charlevoix, dans son journal adressé à la duchesse de Lesdiguières, nous donne quelques détails sur le Collège de Québec. Son appréciation des batiments n'est pas flatteuse ; " il est certain que, dit-il, quand cette ville n'était qu'une " amas informe de barraques françaises et de cabanes sauvages, " cette maison, la seule avec le fort qui fut bâtie de pierres, fai- " sait quelque figure. Les premiers voyageurs qui en jugeaient " par comparaison, l'avaient representée comme un très beau ba- " timent ; ceux qui les ont suivis et qui, selon la coutume, les ont " copiés, ont tenu le même langage. Cependant les cabanes ont " été changées en maisons la plupart bien bâties, de sorte que le " Collège dépare aujourd'hui la ville et menace ruine de toutes ' parts."

Ajoutons qu'il fut reconstruit peu après 1720, dans des proportions grandioses.

Mais le P. Charlevoix ajoute qu'à Québec il y a déjà à cette époque " un petit monde choisi où il ne manque rien de ce qui peut " former une société agréable ; l'esprit enjoué, les manières douces " et polies sont communes à tous ; et la rusticité, soit dans le lan- " gage, soit dans les façons n'est pas même connue dans les cam- " pagnes les plus écartées."

Il n'est pas téméraire d'affirmer que l'enseignement des Pères Jésuites a certainement contribué à donner aux " Créoles du Canada " selon l'expression du même Père, ces mœurs aimables dont il avait été si frappé.

La défaite et la mort glorieuse de Montcalm, la reddition de Québec, bientôt suivie de celle de Montréal, condamnèrent

forcément le collège à disparaître. La plus grande partie des notables avaient abandonné le Canada devenu possession anglaise, et, en 1768, cinq ans après la signature du traité de Paris, il fermait ses portes.

Ce fut en 1800 que mourut le dernier survivant des membres de la célèbre Compagnie de Jésus au Canada, le P. Cazot. Le gouvernement anglais se déclara propriétaire des biens appartenant aux Jésuites sous prétexte que ces mêmes biens revenaient à la couronne par voie de déshérence; iniquité flagrante sur laquelle il n'est pas besoin de s'appesantir parce que ce n'est pas l'objet de cette étude, mais, qu'au nom des droits imprescriptibles de l'équité, on a le devoir de flétrir. Et si, dans une certaine mesure, cette injustice a été réparée, il n'est que juste d'en faire remonter le mérite au gouvernement de la Province où domine l'élément canadien-français et au premier ministre de cette province, l'Honorable M. Mercier.

III

Trente-neuf années se sont écoulées depuis la mort du P. Cazot. Pendant cette période, il n'est plus question des Jésuites dans ce pays du Canada qu'ils ont été des premiers à évangéliser et à instruire. Mais l'éclipse ne sera pas de longue durée. Mgr Lartigue est évêque de Montréal, et messire Quiblier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de cette ville. Ce dernier invite le P, Chazelle, appartenant à la Compagnie de Jésus, Français d'origine, alors à la tête du collège Sainte-Marie dans le Kentucky, à venir à Montréal prêcher la retraite annuelle des prêtres du Séminaire.

" La présence d'un Père Jésuite à Montréal, lisons-nous dans " une brochure publiée récemment à l'occasion de la mort du P. " Martin,devint un évènement; les citoyens s'en émurent,ils se rap- " pelaient les souvenirs passés ; aussi, plusieurs personnages, par- " mi le clergé et parmi les laïques, vinrent en députation près du " P. Chazelle pour lui exprimer le vif désir de voir la Compagnie " de Jésus rétablie au Canada, où elle avait eu tant de mission " naires et de martyrs. " Voilà le premier appel fait aux Jésuites. Il était réservé à Mgr Bourget, que nous trouvons dans ce

diocèse à la tête de toutes les fondations utiles, de renouer les liens qui rattachaient au Canada ses premiers apôtres. En 1842 le 13 mai, six Pères et trois Frères de la Compagnie de Jésus descendaient à l'évêché de Montréal où ils recevaient, est-il besoin de le dire, l'hospitalité la plus cordiale et l'accueil le plus engageant.

Parmi les compagnons du P. Chazelle se trouvait le P. Félix Martin auquel nous devons consacrer quelques lignes spéciales, car son nom est intimement lié à l'histoire du Collège, objet de cette étude.

Le P. Martin fut le créateur, l'architecte, le directeur de Sainte-Marie, et le souvenir de ses vertus, de sa haute compétence administrative, de ses talents comme organisateur y est resté si vivant et si profond, qu'il semble encore conduire cette maison désignée par lavoix populaire sous le nom de *Collège du P. Martin.*

Né à Auray, en 1804, non loin du sanctuaire vénéré de Sainte-Anne, si célèbre par le vœu de Louis XIII, appartenant à une vieille famille bretonne qui comptait dans le clergé, dans les magistratures municipales et électives des membres distingués, le P. Félix Martin fut placé par ses supérieurs dans l'enseignement et occupa comme professeur, tant en France, en Espagne, en Suisse qu'en Belgique, dans le collège bien connu de Brugelette, des positions diverses. Il était donc, lorsqu'il fut envoyé au Canada, au courant de toutes les questions scolaires.

La Providence avait ses vues sur lui, et l'avait armé pour le poste auquel elle le destinait. C'était à lui en effet, qu'en 1845, s'adressait Mgr Bourget pour établir le collège que ce grand évêque, qui connaissait admirablement les besoins de son diocèse, tenait à confier aux Pères Jésuites.

Nos lecteurs savent combien les commencements furent pénibles et marqués de traverses. C'est le sort des entreprises humaines de n'obtenir le plus souvent le succès qu'au prix de luttes difficiles.

Cependant à l'origine tout semblait aisé. Un donateur généreux cédait dans les meilleures conditions, du moins on les jugeait telles, le vaste terrain où s'élève aujourd'hui le collège Sainte-Marie. De nombreux souscripteurs s'inscrivaient pour de fortes

sommes. Tout marchait à souhait, quand, en quelques jours, une crise commerciale aggravée par une panique financière, vint suspendre toutes les bonnes volontés, accumuler ruines sur ruines, et changer en obligations onéreuses ce que l'on considérait comme une libéralité.

On était en 1846 : Mgr Bourget n'hésita pas à faire un nouvel appel à la charité des fidèles. Des événements imprévus, le grand incendie de Québec et celui, particulièrement douloureux pour les Pères, de leur presbytère de Laprairie, puis, l'année suivante, le typhus, avec son cortège de misères inénarrables, empêchèrent d'entendre la voix du vénérable évêque. Et cependant, tant sont impénétrables les desseins de la Providence, cette fatale épidémie eut, pour Sainte-Marie, des conséquences absolument contraires aux prévisions humaines. Six Pères Jésuites, de nationalité irlandaise, vinrent, de New York, prêter au clergé de Montréal écrasé par les obligations du saint ministère, un concours indispensable, et leur arrivée permit au P. Martin d'ouvrir ses premières classes, le 20 septembre 1848, dans cette petite maison située au coin des rues Saint-Alexandre et Dorchester, qui doit à cette circonstance une notoriété particulière.

Peu nombreux les élèves des premiers jours : 13 seulement, chiffre fatidique qui n'eut heureusement pas de fâcheuse influence, car, à la fin de l'année, on en comptait 56 et, à la rentrée suivante, on dépassait la centaine.

Cette installation n'était que provisoire, provisoire qui cependant dura quelques années. Ces années pesèrent lourdement sur le P. Martin, car il lui fallait organiser en même temps les cours de la nouvelle institution, ceux du noviciat, diriger la construction de tous les bâtiments, être préfet des études, supérieur des novices, et architecte, quitter le livre de classe ou de théologie pour le compas et l'épure, sans compter les nombreux détails d'une administration à ses débuts avec les difficultés de toute nature qui surgissaient à chaque instant, et qu'il fallait résoudre de suite sous peine de perdre un temps précieux.

Le P. Félix Martin fut à la hauteur de sa tâche, et s'il compta souvent des heures sombres pendant ces années, il sut trouver dans sa soumission chrétienne à la volonté de Dieu, dans sa foi

profonde en sa protection, la force et l'énergie nécessaires pour surmonter les moments de défaillance inséparables de notre humaine nature.

Les travaux marchèrent assez rapidement et le 31 juillet 1852, jour de la fête de saint Ignace, Mgr Bourget bénissait avec une grande solennité le collège Sainte-Marie. Ce fut un beau jour pour le P. Martin qui se voyait ainsi récompensé de ses peines et de ses fatigues, ce fut pour l'institution nouvelle l'inauguration d'une ère de prospérité qui n'a fait que s'accroître depuis lors. Ce fut surtout pour le développement des hautes études au Canada une date mémorable, car elle marquait le commencement d'une maison dont, en 1875 l'Honorable M. Chauveau, dans son remarquable *Rapport sur l'instruction publique*, signalait en ces termes la valeur enseignante : " Les Jésuites sont revenus, et ils ont, à Montréal, un collège qui rappelle la splendeur de leur ancien collège de Québec." On ne pouvait avec plus de délicatesse faire un plus bel éloge.

Sous la direction ferme et vigilante du P. Martin, le collège Sainte-Marie prit, en peu de temps, un essor rapide : il est de toute justice de signaler ici le concours qu'il rencontra dans la libéralité de certains donateurs dont l'un d'eux doit être nominativement désigné, M. Olivier Berthelet, qui, après avoir déjà tant contribué avec Mgr Vinet à l'érection du noviciat au Sault-au-Récollet, fit don aux Pères Jésuites, d'un vaste terrain pour la construction de l'église du Gesu à l'ombre de laquelle le nouveau collège était appelé à grandir.

Le P. Martin resta à la tête de cette institution jusqu'en 1857, époque à laquelle il fut appelé à Québec ; puis il retourna en France diriger le grand collège de Vannes, qu'il retrouvait, grâce aux largesses de son père, agrandi et rivalisant avec les maisons de Poitiers et de Rouen dont il eut aussi la direction, tant ses capacités administratives étaient appréciées par ses supérieurs. Il a terminé sa longue et utile carrière à l'âge de 82 ans, à Vaugirard, dans la propriété même du vénéré fondateur des Sulpiciens, M. Olier.

Au collège Sainte-Marie, le P. Martin fut puissamment aidé par des collaborateurs dévoués, au nombre desquels nous citerons : le

P. Larcher, professeur de rhétorique, qui a été le maître de la plupart des hommes marquants aujourd'hui dans le barreau, la magistrature ou la politique ; M. Gilmary Shea, historien célèbre : Monsignor O'Reilly que ses nombreux articles publiés dans l'*Encyclopédie américaine*, sa *Vie de Léon XIII*, sa *Vie* de l'illustre archevêque McHale, ses travaux de journaliste, ont placé au premier rang des vulgurisateurs anglais ; le P. Dealy, appelé plus tard au rectorat du collège Saint-Jean, à Fordham ; le P. Durthaller, dont le souvenir est présent encore à tous les anciens membres de l'Union catholique, enfin les PP. Chopin, Schneider, Havequez et tant d'autres qu'il nous est impossible de nommer dans le cadre restreint que nous nous sommes tracé.

Avec de tels collaborateurs, l'œuvre du P. Martin ne pouvait manquer de réussir : elle eut encore la bonne fortune de trouver dans ses successeurs au rectorat des hommes d'aptitudes et de mérites divers, qui tous apportèrent au succès de l'institution un dévouement éclairé.

Ce fut d'abord le P. Vignon, dont on fêtait, il y a un mois à peine, le cinquantième anniversaire de son entrée dans la Compagnie, et dont on vient de célébrer les funérailles. Il est mort comme le soldat, à la fin d'une retraite qu'il venait de prêcher aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

Le P. Vignon fut, à deux reprises, recteur de Sainte-Marie. Ses qualités d'administrateur habile, son talent de parole, sa foi profonde, le désignaient pour ce poste important. Préoccupé de prémunir la jeunesse contre les dangers du monde et l'oubli des pratiques religieuses, il institua, en 1858, l'Union catholique dont nous aurions aimé à tracer ici l'histoire, car cette Société eut pour le bien des âmes de salutaires effets ; mais il faut nous borner à dire que, parmi les titres du P. Vignon à la reconnaissance des catholiques de Montréal, la création de cette institution n'est pas un des moins sérieux.

Le P. Saché qui lui succèda en 1862, ne connaissait, dit son historiographe, le P. H. Duguay, que la *règle* ; " Il s'en montra même souvent l'interprète trop rigide, tout en ayant pour excuse d'en être lui-même le plus fidèle observateur." Cependant ses vertus, son zèle d'apôtre, son dévouement inaltérable pour l'œuvre,

faisaient aisément oublier sa raideur parfois exagérée. Il eut l'honneur d'assister, comme recteur de Sainte-Marie, à la pose de la première pierre de la belle église du Gesu, le 22 mai 1864.

Il fut remplacé par le P. Vignon auquel on confia, pour la seconde fois, la direction du nouveau collège, et, qui lui-même, après quelques années, laissa le rectorat au P. Lopinto, de nationalité italienne. Celui-ci avait été pendant longtemps professeur de philosophie, et, comme théologien, son nom fait ici autorité à juste titre. Sa bonté engageante, ses manières prévenantes surent attirer à l'institution le plus grand nombre de pensionnaires qu'elle ait jamais possédés. Il est aujourd'hui dans une maison de l'Ordre, à Naples.

Le P. Fleck, né en Alsace alors qu'elle appartenait à la France, succéda comme recteur au P. Lopinto. Il a publié sur l'histoire de la Compagnie et le collège Sainte-Marie des opuscules instructifs. Musicien de talent, ses compositions religieuses sont dignes d'être citées et on chante toujours le vendredi saint, les lamentations qu'il a harmonisées et qui sont d'un grand effet. Il a été, depuis une couple d'années, appelé à Metz pour prendre soin des biens de la Compagnie dans cette ville ; devoir doublement douloureux pour lui, car il le retient, au milieu des Prussiens, loin du Canada pour lequel il a une affection particulière.

Au P. Fleck succéda le P. Cazeau, né à Québec, le plus jeune des recteurs de Sainte-Marie, et le premier d'origine canadienne. Sa parole pleine d'onction et sa piété angélique lui avaient conquis, en peu d'années, les sympathies de la jeunesse montréalaise et il exerçait sur elle une influence bienfaisante. Enlevé prématurément à la sympathie générale, son souvenir est resté comme celui d'un des meilleurs éducateurs de l'enfance.

Le P. Turgeon, Canadien comme le P. Cazeau, son contemporain et son ami fidèle, le remplaça en 1883. Il avait fait ses études au collège même dont la Providence devait plus tard lui donner la direction. Grâce à son habileté, à sa fermeté tempérée par la douceur des formes, *suaviter ac fortiter* ; grâce aux connaissances pratiques qu'il avait acquises comme préfet de discipline et des études, dont il avait rempli avec succès la charge sous le P. Cazeau, le P. Turgeon a réalisé des améliorations très profita-

bles à l'institution. Son nom est resté attaché à la solution d'une question aujourd'hui terminée et dont nous avons déjà parlé : la question des *Biens des Jésuites*. Il est maintenant à la résidence de Québec depuis juin 1890, ayant laissé le rectorat aux mains du titulaire actuel le P. L. Drummond.

Nous pourrions être soupçonné de partialité, si nous faisions ici l'éloge du recteur de Sainte-Marie : aussi nous borneronsnous à dire que ses hautes connaissances variées, son talent de parole remarquable, et ce qui est plus rare presque également dans les deux langues, enfin la situation exceptionnelle qu'il doit à l'honorabilité bien connue de sa famille originaire de Montréal, en font un digne successeur du P. Martin et un des mieux posés pour en continuer la grande œuvre.

IV

Nous avons dit que le Père Martin fut l'architecte du collège Sainte-Marie. Le plan qu'il avait conçu n'est pas complètement achevé ; la façade du vaste bâtiment actuel qui regarde la rue Dorchester n'a pas encore le portique et le péristyle qui devaient donner à cette construction une certaine grandeur. Aussi le collège est-il appelé à recevoir d'importantes adjonctions et à subir de sérieuses modifications jugées indispensables.

Les étages supérieurs du principal bâtiment doivent être exhaussés pour fournir aux dortoirs une meilleure ventilation et répondre aux exigences résultant de l'augmentation toujours croissante des élèves. Les classes doivent également subir des améliorations intérieures. Enfin les constructions nouvelles, dont on jette en ce moment les fondations, sont destinées à assurer complètement tous les services de l'établissement, à isoler les appartements réservés aux Pères et à les mettre loin du bruit incompatible avec les travaux de la pensée.

Lorsque la façade qui va être édifiée sur la rue Bleury et qui occupera tout l'espace compris entre l'église du Gesu et la rue Dorchester sera terminée, le collège Sainte-Marie offrira l'aspect d'un *T* gigantesque.

La position de cet établissement au centre de Montréal, dans

une partie bien aérée, dominant toutes les constructions voisines et embrassant, des étages supérieurs, le remarquable panorama de la vallée du Saint-Laurent, est assurément des mieux choisies Elle est particulièrement favorable à un externat, et l'on n'ignore pas que sur les cinq cents élèves qui fréquentent la maison, les externes sont au nombre de trois cents environ.

A Montréal les Pères Jésuites ont suivi leurs traditions avec ce respect inaltérable qui est une cause de leurs succès. Ils ont toujours été favorables aux externats et nous voyons, dans l'ouvrage déjà cité du P. de Rochemonteix, que le grand collège de la Flèche comptait seulement 300 internes contre 1400 externes. Lors de leur bannissement en 1762, les Jésuites dirigeaient 92 externats et n'avaient que 19 internats. C'est le lieu de montrer combien est injuste le reproche adressé à la Compagnie de Jésus d'avoir voulu parquer les jeunes gens pour les façonner à sa guise. Rien n'est moins exact, comme on peut le voir en consultant les statistiques.

Le collège Sainte-Marie ne fait point exception à cette règle et, comme nous le disions, il est parfaitement situé pour répondre aux exigences d'un externat. Les cours sont larges, bien disposées pour les jeux et assez vastes pour les exercices militaires qui y sont suivis avec un rare entrain, et ont placé les *Cadets* de Sainte-Marie au premier rang ; ils doivent à leur excellente tenue l'honneur de figurer, à côté des volontaires, dans les revues et les cérémonies publiques, et récemment ils recevaient les éloges du général Herbert, commandant en chef des milices du Dominion.

Comme on le voit, les Pères tiennent à former non seulement des lettrés et des savants, mais encore ils n'oublient pas qu'une des premières obligations du citoyen est de pouvoir, en cas de besoin, défendre le sol de la patrie.

V

L'enseignement du collège Sainte-Marie a, depuis l'ouverture de cette institution, éprouvé de nombreuses modifications qui

s'expliquent par les exigences de sa situation dans un pays de nationalités et de langues différentes.

Ce collège était, en effet, créé pour l'instruction de la jeunesse catholique jouissant d'une certaine fortune, (le prix de la pension étant relativement assez élevé), et appartenant à des familles anglaises et canadiennes-françaises. En même temps on voulait favoriser à la fois les études ouvrant la porte aux carrières libérales, commerciales et industrielles, ainsi qu'à celles donnant accès aux professions d'avocat, notaire et magistrat.

Aussi au début, lors de l'incorporation du collège qui eut lieu par acte du parlement provincial en 1852, sous le rectorat du P Martin, l'enseignement comprenait un cours d'études et un cours de droit.

Le cours d'études se divisait lui-même en cours classique et en cours de commerce.

Dans le cours classique, on enseignait en français spécialement, les langues et littératures latine, grecque, française et anglaise, les mathématiques pures et appliquées, l'histoire, la géographie, la philosophie et les sciences naturelles. Ce cours était réparti en huit classes, qui avaient conservé et conservent encore, (car ce cours existe toujours), les désignations suivantes : *Eléments latins, syntaxe, méthode, versification, belles-lettres, rhétorique, 1ère et 2ème année de philosophie* correspondant à la division, adoptée en France, de sixième, cinquième, quatrième, troisième, seconde, rhétorique et philosophie.

Dans le cours de commerce qui se faisait spécialement en anglais, on enseignait les langues et littératures anglaise et française, les mathématiques, enfin, les matières servant à la connaissance de l'industrie et du commerce.

Ce cours a été abandonné en 1888. D'autres établissements, et notamment le pensionnat Mont-Saint-Louis, s'étant fondés dans le but de préparer les jeunes gens qui se destinent à suivre les carrières commerciale et industrielle, son utilité ne s'est plus fait sentir.

Enfin le cours de droit, qui avait été créé pour les jeunes gens désireux d'embrasser les carrières libérales, a été également

supprimé peu de temps après son ouverture, par suite de la fondation d'une école de droit dans cette ville.

L'institution Sainte-Marie est donc aujourd'hui un collège de plein exercice ou si l'on veut d'humanités entières, et dans lequel sont enseignées toutes les matières des cours classiques.

Le personnel enseignant, qui varie selon les besoins du service, comprend actuellement vingt-cinq professeurs, sans compter le recteur, le préfet et le sous-préfet des études, le procureur et les surveillants.

Les classes inférieures étant très nombreuses, sont divisées en deux ou trois sections ayant, chacune, un professeur spécial, ce qui permet au maître de s'occuper sérieusement de tous ses élèves.

La durée de l'année scolaire est de neuf mois et demi environ : les vacances ouvrent dans la dernière quinzaine de juin, et la rentrée s'effectue ordinairement le premier mercredi de septembre. Les études latines sont poussées avec soin, et les élèves sont habitués, dans les classes supérieures, à discuter et soutenir des thèses en latin. On sait que les Pères Jésuites ont toujours eu dans cette branche de l'enseignement une supériorité marquée.

Le collège possède pour la partie scientifique des professeurs distingués dont plusieurs ont pris leurs grades en Europe.

Chaque année on donne à Sainte-Marie deux ou trois séances dramatiques à l'occasion de la fête du recteur et de quelques circonstances particulières. En agissant ainsi les Pères suivent les traditions de leurs anciens collèges, où l'on tenait à honneur de faire ressortir les talents d'élocution et la bonne tenue des élèves en les soumettant à l'épreuve du discours en public.

Il nous a été donné d'assister, cette année même, à une séance de ce genre, et ce qui nous a particulièrement frappé, c'est le langage correct des acteurs et la pureté relative de leur accent, d'où l'étude est parvenue à faire disparaître les syllabes traînantes et chantées qui sont si sensibles à l'oreille du Français des vieux pays.

Il est nécessaire puisque nous traitons de l'enseignement des Jésuites de signaler quelques points particuliers de leurs méthodes, points qui, à nos yeux du moins, constituent une véritable supé-

riorité sur celles suivies dans d'autres institutions. Nous voulons parler de la *prælectio*, des *thèmes d'imitation*, et de la *concertatio*.

La *prælectio*, c'est l'explication faite d'avance par le professeur du sens, du milieu, des circonstances du sujet soumis à l'étude de l'élève. Cette explication, qui selon l'importance de ce sujet est plus ou moins détaillée, lui permet de se rendre compte de nuances qui l'aident puissamment à comprendre et à apprécier le texte à traduire, afin de l'imiter lorsqu'il y aura une narration à faire, une dissertation à composer. Elle l'habitue à réfléchir, à préparer ses matériaux, à ne juger qu'en connaissance de cause : elle forme son raisonnement et facilite son travail, en le rendant à la fois plus complet et plus solide.

S'il s'agit d'un fait historique, le professeur a soin de donner quelques détails sur l'époque où il s'est passé, sur les idées prédominantes à cette date, sur les personnages qui en sont les acteurs ou s'y rattachent, de manière à bien pénétrer l'élève de son sujet.

Dans l'explication d'un auteur, le professeur débute par un bref résumé de l'état de la littérature au temps de cet écrivain et des circonstances dans lesquels il a composé son ouvrage, afin d'en bien faire ressortir l'esprit et la portée.

Cette méthode est excellente de tous points.

Il en est de même des adaptations qui consistent à se servir des expressions ou des idiotismes et des tournures d'un auteur renommé, Cicéron par exemple, pour rendre un sujet moderne offrant avec ceux traités par lui une certaine analogie. Ce système donne pour l'étude du latin les meilleurs résultats. C'est à lui que les élèves des Pères Jésuites doivent en partie cette facilité de s'exprimer aisément dans cette belle langue.

Là, où l'on ne fait pas de *thèmes d'imitation*, on écrit le latin à coups de dictionnaires et en fouillant dans les recueils de latinismes. Au contraire, l'élève, qui a lui-même cherché à calquer sa phrase sur Cicéron, arrive vite à penser en latin, à sentir vibrer à son oreille " le nombre " de la période latine.

Nous devons encore dans le même ordre d'idées, indiquer le mode d'émulation adopté par ces célèbres éducateurs.

On sait que l'ardeur militante du fondateur de la Compagnie se retrouve dans la discipline des classes : tout y est réglé militairement. Ainsi chaque classe est divisée en deux camps, qui prennent parfois le nom d'adversaires célèbres : Romains et Carthaginois, Romains et Gaulois ; chaque camp a son général.

C'est vraiment un spectacle curieux que celui de ces joûtes littéraires, de ces tournois scientifiques dans lesquels chaque troupe se provoque sur un sujet de grammaire, d'histoire ou de littérature : les élèves se passionnent à ce jeu ; il faut défendre l'honneur du drapeau, maintenir une réputation vivement disputée ; on se presse de part et d'autre, on se harcèle, on cherche à saisir les points faibles par des questions embarrassantes, par des objections irrésistibles. Plus vif encore est le combat en séance publique devant des auditeurs et des juges choisis, et surtout quand une classe inférieure ose défier une section supérieure et que les chances de la lutte lui donnent la victoire. Il faut entendre alors les cris de triomphe, voir la joie des vainqueurs, fiers de leur succès, se traduire par une gaieté exubérante qui est si douce à partager. De ces passes d'armes pacifiques, on garde longtemps le souvenir, et il n'est pas un éléve desPères Jésuites qui, à la fin de sa carrière, ne se rappelle avec émotion ces heureux moments.

Voilà comment à Sainte-Marie on rend l'étude attrayante, et comment les Pères savent être, suivant le mot déjà cité de Chateaubriand, *singulièrement agréables à la jeunesse.*

VI

Nous tenons à signaler, dans cette esquisse les succès obtenus pas les Révérends Pères au Manitoba, où ils dirigent un collège moins nombreux comme élèves, mais tout aussi remarquable par les fortes études qu'on y fait. Ce collège mériterait une étude complète, mais nous devons nous borner à en donner un aperçu rapide.

En 1885 l'illustre Archevêque de St-Boniface confia aux Pères Jésuites le collège de cette ville dont les origines remontent à

année 1819, mais dont les assises permenantes furent posées fermes et larges par Mgr Taché lui-même.

A leur arrivée les Pères trouvèrent un collège bien organisé et jouissant déjà de beaux succès universitaires. Le succès n'a fait qu'augmenter. Les Pères se sont trouvés depuis six ans, à l'époque des réunions de l'Université de Manitoba, dont le collège est corps constituant, et des examens de mai, en contact amical avec les ministres anglicans et presbytériens et les professeurs méthodistes. Ceux-ci ont pu voir que la méthode des Jésuites n'a rien à craindre des procédés modernes. Un chanoine anglican, latiniste distingué, ayant lu le thème latin de concours, fait sans dictionnaire ni l'aide d'aucun livre par le premier élève que les Pères ont formé à St-Boniface, disait: " J'ai vu tous les travaux en ce genre, depuis que notre Université est fondée, et jamais je n'ai rencontré une phrase si latine." Leur succès n'est pas moindre dans les mathématiques, branche moderne par excellence, branche grandement affectionnée par les collèges protestants du Manitoba. Deux fois au moins deux élèves de St-Boniface se sont tellement assurés la place de premier en mathématiques dans tout le Nord-Ouest que le second n'avait que la moitié ou les deux tiers des points gagnés par ces *primi primissimi.*

L'Université de Manitoba dispose de prix d'argent importants, grâce à un fonds légué par un riche et docte Métis. La part de l'argent gagné chaque année par les éléves de St-Boniface est hors de toute proportion avec l'exigüité de leur nombre. Par exemple, ils sont douze candidats catholiques contre cent candidats protestants, soit un contre huit. Dans la liste des prix, ils sont un sur quatre, parfois deux contre cinq. Aussi n'est il pas surprenant d'apprendre que les Anglais s'efforcent de les exclure de l'Université par des manœuvres habiles. C'est là le secret de plus d'une haine contre les Pères Jésuites. On ne hait pas le médiocre.

VII

Cette analyse rapide et qui a toute la sécheresse d'un prospectus, permettra cependant au lecteur de se faire une idée de l'enseignement des Pères Jésuites, et aussi d'apprécier le concours

apporté par eux dans cet effort généreux du pays pour relever le niveau des études et faire progresser l'instruction.

Nous disons concours, car les Pères Jésuites ne furent pas les seuls à marcher dans cette voie. Ici même notamment ils la trouvèrent préparée et déjà parcourue par le *Collège de Montréal*, fondé à la Longue-Pointe au lendemain de la conquête en 1767, par messire J. B. Curateau de la Blaiserie, installé ensuite au château de Vaudreuil, place Jacques-Cartier, puis rebâti en 1804, aux frais du séminaire, et définitivement transféré dans le bel établissement que MM. de Saint-Sulpice ont fait construire en 1854-1857, sur la rue Sherbrooke, et auquel ils viennent d'ajouter une annexe importante pour le cours de philosophie.

L'enseignement de ce collège est également un cours classique et le programme des matières enseignées est à peu près le même que celui de Sainte-Marie ; son personnel est composé de professeurs distingués jouissant, à juste titre, d'une réputation incontestée.

Si nous rappelons, ici, à côté de Sainte-Marie, le collège de Montréal, auquel nous pourrions ajouter le nom d'autres institutions de cette ville et du Canada appartenant à la même croyance religieuse, c'est pour indiquer le rôle toujours actif que n'a cessé de remplir le clergé catholique au Canada, dans cette grande question de l'instruction publique. Il suffit de lire le *Rapport* déjà cité de l'Hon. M. Chauveau en 1875, et les remarquables conférences d'un penseur profond, M. Parent, pour se convaincre combien le Canada a besoin de ces établissements scolaires de plein exercice, où l'élève puisse trouver un haut enseignement dans les lettres et dans les sciences, former son esprit au contact des anciens auteurs, élever ses pensées et son âme, enfin pour tout dire, remplacer le *business* américain par le *Sursum corda* chrétien, dont on trouve la plus haute expression dans le programme d'études préparé par Loyola.

Assurément ce n'est ni l'intelligence, ni la facilité d'assimilation qui font défaut à la jeunesse canadienne ; ce ne sont pas non plus les maîtres savants, ce ne sont pas les institutions enseignantes.

Que lui manque-t-il donc? A cette question, il nous siérait mal,

après un court séjour seulement au Canada, d'émettre notre propre appréciation. C'est aux hommes soucieux de l'avenir de leur pays, et ils sont nombreux, que nous avons demandé la réponse, et leur réponse, la voici : Ce qui manque, disent ils, c'est le désir de s'instruire, la noble ambition de dépasser le niveau moyen, le goût de l'étude avec son labeur fatigant mais si consolant à la fois, l'amour du travail ardu et pénible sans lequel, il n'y a pas de résultat sérieux. Pour cela, il faut vaincre l'indolence naturelle du caractère des Canadiens, indolence que nous ne critiquerons cependant que dans une certaine mesure, car elle a été un précieux élément de résistance et a contribué, plus qu'on ne le croit, à les faire triompher dans leur admirable lutte pour le maintien de leur foi, de leur langue et de leurs institutions. Mais cette même indolence est aussi un danger, en ralentissant le développement des progrès intellectuels et la propagation des hautes études.

Les collèges Sainte-Marie et de Saint-Boniface, et avec eux, les autres maisons d'éducation du Canada sont appelées à réagir, et réagiront contre cette tendance ; mais il nous semble que le système d'enseignement suivi par les Pères Jésuites joint à leur mode d'émulation, est un des meilleurs pour stimuler la jeunesse. Du reste la preuve en a été déjà faite et le nombre des hommes distingués dans toutes les positions qui sont sortis des bancs de leurs collègues l'atteste suffisamment pour qu'il soit inutile d'insister.

BELLAY.

pro-
e leur
se, et
sir de
goût
fois,
as de
urelle
erons
pré-
croit,
ntien
cette
oppe-
étu-

x, les
éagir,
ue le
leur
nesse.
mmes
ics de
d'in-

AY.

IMPRIMERIE DE "L'ETENDARD" 35 RUE ST-JACQUES MONTREAL.